



Kolly Gabriel, Bortoluzzi Flavio

Le Canton de Fribourg et son université incapables d'assurer la sécurité d'un conseiller fédéral ?

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 19.11.24

Dépôt

Dans la Liberté du 19 novembre 2024, on apprend que le conseiller fédéral Ignazio Cassis ne se rendra pas à un entretien croisé avec son homologue slovène dans les locaux de l'Université de Fribourg.

En effet, un appel à la manifestation de la coordination estudiantine pour la Palestine a poussé le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à annuler la venue d'un représentant du Conseil fédéral dans notre canton. Or, selon nous, il est inacceptable que notre canton ne puisse assumer la sécurité des autorités politiques. Cette insécurité reflète bien le climat qui règne à l'Université. La réputation ainsi que la renommée de notre université vont certainement pâtir de ces événements.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle est la réaction du Conseil d'Etat face à cette annonce ?
2. Le Conseil d'Etat est-il conscient du dégât d'image pour notre canton ?
3. Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il face aux menaces et à l'insécurité dans le cadre de l'Université ?
4. Quelles étaient les mesures de sécurité prévues pour la venue de ces personnalités ?
5. Les autorités peuvent-elles interdire une manifestation si elle met en danger ou si elle menace des invités ou des intervenants comme celle prévue à l'Université ?

—